

Saint-Romans-lès-Melle : cimetières familiaux, un patrimoine historique à préserver



L'assemblée générale a réuni une soixantaine d'adhérents au temple de Saint-Romans-lès-Melle.

© (Photo NR)

Par RÉDACTION

Publié le 19/04/2025 à 14:51, mis à jour le 19/04/2025 à 14:51

Forte de 317 adhérents, l'Association de sauvegarde des cimetières familiaux protestants entend préserver ce patrimoine unique.

Ils étaient une soixantaine de membres de l'Association de sauvegarde des cimetières familiaux protestants, réunis en assemblée générale à Saint-Romans-lès-Melle, samedi 5 avril 2025. L'occasion de faire le point sur les actions passées et à venir avec sa présidente, Michèle Guéri-Langlois.

Comment est née l'association ?

Michèle Guéri-Langlois : « Elle a été créée en 1997 à Lezay par Gérard Villeneuve. L'objectif premier était d'organiser l'entretien des cimetières pour des personnes qui ne pouvaient pas le faire. L'idée était aussi de les inventorier. Au début sur papier. En 2012, nous avons créé notre site web et informatisé notre inventaire. Notre base de données en contient aujourd'hui plus de 3.000. Depuis deux ans, nous avons une carte qui indique tous les cimetières recensés. »

« Nous ne sommes pas une association musée »

Pourquoi s'intéresser à ces cimetières ?

« Nous considérons que ces cimetières font partie du patrimoine, pas uniquement religieux. L'association n'est pas culturelle mais culturelle. Ils sont la représentation d'une partie de l'histoire de notre région et d'autres régions de France. L'association est d'origine locale, mais notre présence sur le Web fait que nous sommes contactés par des personnes d'autres départements, par exemple le Gard qui rencontre beaucoup de difficultés. Nous avons souvent des appels au secours. Il y a des lois qui protègent les sépultures, qu'elles soient dans les cimetières communaux ou familiaux. Nous sommes un peu devenus des spécialistes de cette législation. »

Comment se fait l'entretien d'un cimetière familial ?

« Au départ, il était fait par nos bénévoles, mais ils ont vieilli et sont moins nombreux. Nous avons donc passé des conventions avec des ateliers d'insertion d'associations intermédiaires, comme l'AIPM sur le Mellois et l'AISM sur le Saint-Maixentais. L'entretien va du nettoyage de la végétation jusqu'à la restauration d'une pierre. Dans l'espoir que les familles continuent l'entretien. Les enfants des familles se sont parfois beaucoup éloignés du cimetière, mais souhaitent qu'il soit préservé. »

Quelles sont les actions de l'association ?

« Nous sommes dans le présent et nous travaillons pour l'avenir. Nous ne sommes pas une association musée, même si nous connaissons bien cette histoire. Nous intervenons dans les plans locaux d'urbanisme, également auprès des préfetures et des Agences régionales de santé. Nous voulons faire prendre conscience que nous avons un patrimoine à préserver, et qu'il y a des lois pour ça. Il est toujours possible d'être inhumé dans un cimetière familial, à condition qu'il y ait de la place et de faire une démarche auprès de l'ARS. »

Association de sauvegarde des cimetières familiaux protestants. Contact : ascfp79@gmail.com Site web : ascfp.fr